

# STAGE AED

SNES-FSU  
Académie de Lille

## Connaitre et défendre ses droits !

**10** mercredi  
**novembre 2021**



**LILLE**  
Siège du SNES  
209 rue Nationale

- Le statut et les missions,
- Quels droits et quelles obligations ?  
Quel avenir pour les Assistants d'Éducation ?
- Le syndicat source de nouveaux droits et l'action du SNES FSU pour la catégorie, etc...
- Quelles revendications porter pour la catégorie ?  
Quel avenir pour les Assistants d'Éducation ?

Le congé pour formation syndicale est ouvert à tous les personnels, titulaires et non-titulaires, adhérent.es ou pas (même si le SNES-FSU ne prend en charge les frais de déplacements que pour ses adhérents).

L'autorisation d'absence est de droit, sur le temps de service et sans rattrapage des cours.

N'hésitez pas à vous inscrire à plusieurs d'un même établissement !

Pour participer à ces stages : il faut vous inscrire auprès du SNES (voir ci-dessous).

La demande d'autorisation d'absence est à déposer auprès de votre établissement au plus tard 1 mois avant la date du stage (modèle sur le site).

⚠ En raison des conditions sanitaires, le port du masque sera obligatoire et la distanciation respectée.



Le SNES, pour agir ensemble

🌐 [lille.snes.edu/](http://lille.snes.edu/) Rubrique : Stages syndicaux  
✉ [s3lil@snes.edu](mailto:s3lil@snes.edu)  
☎ 03.20.06.77.41



**ENGAGÉ-ES  
AU QUOTIDIEN**